

Colle PVC technique

UZIN KE 28

Colle acrylique à adhésivité très élevée, pour revêtements de sol PVC et textiles

DOMAINES D'APPLICATION :

Adapté :

- ▶ pour revêtements de sol PVC homogènes ou hétérogènes
- ▶ pour revêtements VER

Domaine d'emploi élargi :

- ▶ pour les revêtements de sol textiles tuftés et aiguilletés à envers courant en lés
- ▶ pour coco, sisal et jonc de mer à envers latexés

Compatible :

- ▶ aux sollicitations de sièges à roulettes
- ▶ aux sollicitations normales en domaine résidentiel ou commercial

POUR APPLICATION SUR :

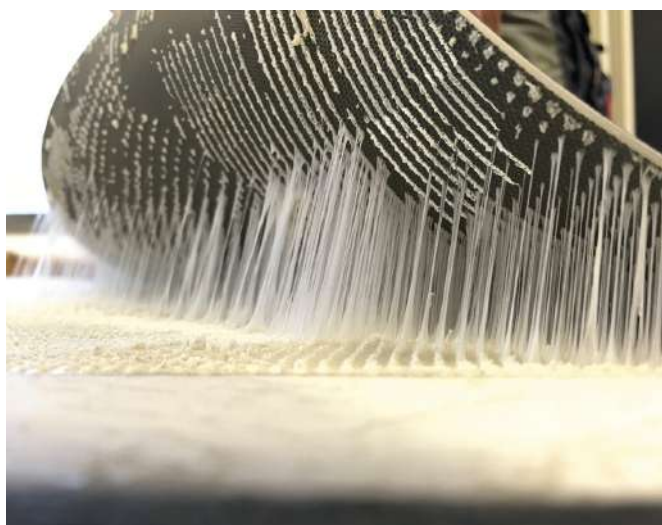
- ▶ supports ragrésés, plans et absorbants
- ▶ supports non absorbants (ancien revêtement PVC et linoléum compact, sous-couche d'interposition, etc.)
- ▶ planchers chauffants



PROPRIÉTÉS :

UZIN KE 28 est une colle performante qui forme de nombreux fils et assure une haute adhérence initiale et finale des revêtements.

- ▶ Odeur neutre pendant et après l'application
- ▶ Temps de gommage court
- ▶ Haut «tack» initial
- ▶ Formation de nombreux fils



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage	seau plastique
Conditionnement	14 kg, 6 kg
Tenue en stock	12 mois en emballage d'origine
Couleur à l'état liquide	blanc crème
Couleur à l'état sec	blanc crème
Consommation	300 à 350 g/m ²
T° idéale d'application	15 à 25°C et HR inf. à 65%
Temps de travail	15 à 25 min*
Temps de gommage	10 à 20 min*
Circulable	après 24h
Soudage des joints	après 24h*
Résistance finale	après 3 jours*

* À 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, en fonction du revêtement de sol et de l'absorption du support.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Dans tous les cas, le support doit être résistant, sec en permanence, propre, non fissuré et exempt de toute substance polluante susceptible de diminuer l'adhérence. L'application au préalable d'un système primaire/ragréage Uzin adapté permettra de répondre aux exigences du DTU de référence.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration et laisser toujours parfaitement sécher le ragréage avant de commencer la pose.

Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés et des revêtements de sol mis en oeuvre.

MISE EN OEUVRE :

1. Appliquer régulièrement la colle sur le support avec la spatule dentelée appropriée et laisser gommer en fonction de la quantité appliquée, des conditions climatiques ambiantes, de la capacité d'absorption du support et du type de revêtement de sol. N'encoller que la surface pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail, le bon transfert de la colle au dos du revêtement devant être assuré.

2. Afficher le revêtement de sol après le temps de gommage. Les sillons de colle doivent être écrasés. Maroufler avec un cylindre de minimum 50kg et lester au niveau des déformations importantes du revêtement. Eviter toute inclusion d'air sous le revêtement. Après 20 minutes, maroufler de nouveau.

3. Eliminer les taches de colle fraîches à l'eau chaude. Les résidus de colle séchés peuvent être frottés avec précaution sur les revêtements souples ou éliminés avec les lingettes nettoyantes UZIN Clean Box.

CONSOMMATION :

Denture	Type / Envers de revêtement	Consommation*
A2	Revêtement de sol PVC ou vinyle avec envers lisse revêtements textiles avec envers mousse ou PVC	300 – 350 g/m ²

* À 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air, et en fonction du type de revêtement de sol et de l'absorption du support.

IMPORTANT :

- ▶ Stocker à T° modéré et à l'abri du gel. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- ▶ Le support doit avoir une T° > 10°C et la différence entre la température du support et le point de rosée doit être supérieure à 3°C.

- ▶ Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent le temps de travail, de prise et de séchage. A contrario, une température élevée et une humidité de l'air basse les réduisent.
- ▶ Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante.
- ▶ Un support humide peut entraîner le dégagement d'émissions secondaires et d'odeurs. Il est donc primordial de veiller à ce que le ragréage soit bien sec avant la pose.
- ▶ Les traces de colle ancienne devront être isolées par un système primaire/ragréage UZIN afin d'éviter d'éventuelles interactions ou développement d'odeurs désagréables.
- ▶ Avant collage, le revêtement doit être suffisamment détendu, acclimaté et adapté aux conditions climatiques de l'utilisation future.
- ▶ Eviter les déformations importantes aux extrémités des rouleaux.
- ▶ Dans les cas de situations spécifiques – p.ex. exposition à des températures extrêmes, contraintes mécaniques lourdes, etc. – il faudra consulter le service technique.
- ▶ Les produits de la gamme UZIN Care peuvent être utilisés pour les applications de laquage, de nettoyage et d'entretien du revêtement de sol posé.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements de sol. Pour la préparation du support et la mise en oeuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- ▶ Sans solvant
- ▶ EMICODE EC 1 / À très faible émission

COMPOSITION :

Dispersion aqueuse de polymère, conservateurs, charges minérales, additifs et eau.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Pour la mise en oeuvre, veiller à maintenir une bonne ventilation des locaux et utiliser une crème de protection de la peau. Après séchage complet le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide.

Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.